

«Il n'y a aucune alternative crédible»

En Valais, l'hôpital intercantonal prévu à Rennaz ne fait pas l'unanimité. Le chef du Département de la santé réplique

Patrick Monay

Le 17 mars, Maurice Tornay, chef de la Santé valaisanne, a réussi là où son homologue vaudois, Pierre-Yves Maillard, avait échoué deux mois plus tôt: le Grand Conseil a approuvé la loi cantonale sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS). Un texte qui prévoit l'application des nouvelles dispositions fédérales en matière de financement hospitalier. Dès le 1er janvier 2012, les hôpitaux ne seront plus directement subventionnés. La nouvelle LAMal (loi fédérale sur l'assurance-maladie) introduit le forfait par patient et par pathologie, financé à hauteur de 55% par les cantons et 45% par les assurances-maladie.

Maurice Tornay, qu'est-ce qui a fait pencher la balance en faveur de cette loi?

Le fait qu'elle place les hôpitaux publics et les cliniques privées sur un pied d'égalité. La LEIS permettra une concurrence entre établissements, mais de façon régulée,



Maurice Tornay, chef de la Santé valaisanne, devra encore convaincre son parlement de cautionner la part valaisanne (25%) d'un crédit de construction estimé à 275 millions. KEYSTONE

conformément aux vœux de la Confédération.

Les patients pourront donc se faire soigner où bon leur semble...

Oui. Et ils iront là où les soins seront les meilleurs. C'est donc vers la qualité que doit tendre notre planification hospitalière.

Le maintien de trois hôpitaux de soins aigus est désormais garanti: un dans le Haut-Valais, un dans le Valais central et un dans le Chablais. En 2016, l'Hôpital multisites du Chablais devrait céder sa place au futur Hôpital Riviera-Chablais, à Rennaz. Or cet établissement intercantonal n'a pas fait l'unanimité avant le vote du 17 mars...

Non. Mais il n'existe pas d'alternative crédible à ce projet. Et il est cité en exemple, au niveau suisse. Il permettra de fermer cinq hôpitaux de soins aigus (*ndlr: deux à Vevey, un à Montreux, un à Aigle et un à*

«Les patients iront là où les soins seront les meilleurs»

Maurice Tornay, conseiller d'Etat valaisan (PDC)

Monthey) pour bâtir un seul hôpital de 300 lits. Cela répondra à la diminution constante de la durée du séjour hospitalier tout en assurant une médecine de qualité à un bassin de 150 000 personnes. La masse critique nécessaire est atteinte. D'autant plus que le Chablais connaît une forte évolution démographique.

De nombreux médecins valaisans et certains députés craignent que ce nouvel hôpital diminue l'attractivité des établissements valaisans. Que leur répondez-vous?

Que ce sera un hôpital régional, rien de plus. Les disciplines les plus poussées seront pratiquées à Sion et à Lausanne, au CHUV. D'autre part, je suis confiant vis-à-vis de la libre circulation des patients: les tarifs hospitaliers, en Valais, sont plus bas qu'ailleurs en Suisse.

Il vous restera à convaincre le parlement cantonal, en 2012, de cautionner la part valaisanne (25%) d'un crédit de construction estimé à 275 millions. Optimiste?

Oui, même si je sais qu'il faudra batailler. Avec la nouvelle LAMal, une part du forfait payé par les cantons et les caisses maladie servira à financer les investissements. Pour amortir l'Hôpital Riviera-Chablais, il faudra donc que l'activité y soit maximale. J'y crois.